

# BTS SP3S - Services et prestations des secteurs sanitaire et social



Ce diplôme forme des professionnels qui exercent des fonctions administratives et de gestion dans des établissements médicaux et sociaux. Ils mettent leurs compétences techniques et relationnelles au service de publics demandeurs de soins, de services, de prestations sociales. Ils analysent les demandes et les besoins, permettent l'accès aux droits, proposent des services et des prestations. Ils savent animer une équipe.

Le **BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social** est ouvert à tous les bacheliers ; notamment à ceux des bacs professionnels ASSP et SAPAT, des bacs technologiques ST2S (sciences et technologies de la santé et du social) et STMG (sciences et technologies du management et de la gestion).



## COMMENT POSTULER AU BTS SP3S dans notre lycée ?

1/ Candidature dans le Supérieur à partir de janvier : [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)

2/ Constitution finale du dossier pour envoi du dossier électronique (ou papier si nécessaire) selon les dates inscrites dans Parcoursup.

3/ Réponse du lycée, proposition d'admission, fin mai à mi-septembre.

4/ Si oui ; pour l'inscription définitive, nous contacter à partir de mi-juin.

## Débouchés du diplôme

Les titulaires du BTS SP3S - Services et prestations des secteurs sanitaire et social - exercent des métiers variés et différemment intitulés selon les établissements : gestionnaire conseil dans un organisme de sécurité sociale, responsable de secteur en service d'aide à domicile, assistant médical en centre de lutte contre le cancer ou les addictions, conseiller d'action sociale dans une mutuelle, coordonnateur d'activités sociales, assistant aux délégués à la tutelle...

Les emplois occupés relèvent principalement des trois fonctions publiques (État, territoriale et hospitalière) et d'organismes privés et associatifs relevant de conventions collectives spécifiques aux secteurs sanitaires et sociaux.

Ainsi, ils travaillent pour des organismes de protection sociale, des mutuelles, des structures de soins et de prévention, des services de la protection de la jeunesse, d'établissements médico-sociaux...

Évolution professionnelle : le titulaire du BTS SP3S peut devenir cadre avec de l'expérience et un complément de formation (interne à l'organisme qui l'accueille ou externe).



## Enseignements et Heures par semaine

La formation dure 742,5 heures en première année et 660 heures en deuxième année, répartie en 27,5 heures hebdomadaires. Elle est structurée en blocs eux-mêmes divisés en enseignements.

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
Bloc 1 – Accompagnement et coordination du parcours de la personne	5h30	6h30
Bloc 2 – Projet et démarche qualité	4h30	4h00
Bloc 3 – Politique de la structure et territoires	7h30	5h30
Bloc 4 – Gestion de la structure et du service	3h00	4h00
Culture Générale et Expression	3h00	3h00
Langue Vivante Etrangère	2h00	2h00
Actions professionnelles	2h00	2h30
Facultatif : Langue Vivante 2	2h00	2h00

### Périodes de formation en milieu professionnel

Durant les deux années de formation, 13 semaines de stages sont réparties sur les deux années.

**Possibilité pour l'étudiant d'un contrat d'apprentissage en alternance la 2<sup>e</sup> année**



**Demandes de Bourses :**  
Auprès du CROUS avant la fin avril sur  
[www.crous-rouen.fr](http://www.crous-rouen.fr)  
Auprès du Conseil Départemental

### Poursuite d'études

Le **BTS SP3S** vise principalement l'entrée dans la vie active. Cependant, les titulaires munis d'un bon dossier et d'une mention à l'examen peuvent poursuivre leurs études en licence professionnelle (bac+3) du champ sanitaire et social.

Quelques exemples : gestion des entreprises de l'économie sociale et solidaire ; intervention sociale spécialité médiation sociale ou spécialité gestion de la protection sociale.